

Symmachia
Le fonds de dotation de l'AFF

SYMMACHIA

Rapport d'activité
2022





1. Préambule :

- **Date de publication au JO du 3 Août 2021**
- **Le Fonds de dotation Symmachia, le Fonds de l'AFF**

*Pourquoi le Fonds Symmachia ?
Le fonds de dotation à l'initiative de l'Association Française des Fundraisers*

Au cœur de notre mission :
Faire alliance pour le développement des ressources des structures d'intérêt général

Le Fonds Symmachia (Symmachia qui signifie Alliance en grec et vient de *soumacos* qui signifie « se battre ensemble ») est né de la volonté de rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs qui agissent, contribuent, impactent pour transformer et rendre meilleur notre monde par le biais de la philanthropie.

A la fois incubateur pour l'innovation (technologique, digitale, comportementale et sociale), la réflexion et la recherche (éthique, impact sur le long terme, prospective, intelligence collective), les nouvelles ressources à déployer (matérielles, humaines, financières) ; et **accélérateur** pour accompagner la transformation des organisations d'intérêt général et de l'écosystème politique, pour développer et transmettre le sens du don et de la solidarité dès le plus jeune âge, le **Fonds Symmachia vise à avoir un réel effet de levier pour démultiplier l'impact collectif de la philanthropie et des organisations d'intérêt général** afin de rendre notre société et notre monde plus juste et responsable.

Quelques-unes de nos valeurs :

Partage, alliance, engagement, solidarité, empathie, curiosité, ouverture, créativité, audace, enthousiasme

Fondateurs du Fonds Symmachia :

La spécificité du Fonds sera de s'appuyer sur un réseau d'acteurs déjà performants sur le terrain dans la sphère publique et privée, des experts dans le fundraising, l'intérêt général et le secteur de l'économie sociale et solidaire. **L'Association Française des Fundraisers**, co-fondatrice de ce Fonds, apportera ses expertises, son réseau et contribuera autant que possible à l'accomplissement de plusieurs de ses missions notamment en mettant du personnel à disposition.

Les autres co-fondateurs sont des hommes et des femmes totalement dévoué(e)s depuis des années à ce secteur de l'intérêt général, que ce soit en qualité de directeurs/directrices de structures ou en qualité de fundraisers, peu importe les secteurs servis. Rassemblés au sein du collège des mécènes fondateurs, ils seront représentés par une personne au sein du Conseil d'Administration du fonds de dotation, personne qu'ils et elles auront désignée d'un commun accord.

Le Fonds Symmachia fonctionnera de façon autonome tout en s'appuyant sur l'AFF, ses réseaux, ses compétences...

- **Objet du fonds de dotation Symmachia**

Le fonds de dotation, a pour objet d'être, tant en France qu'à l'étranger et en partenariat avec d'autres organisations ayant les mêmes valeurs et mêmes objectifs :

Un incubateur pour l'intérêt général avec pour objectifs :

- Encourager l'innovation dans tous les aspects de la philanthropie et du fundraising (innovation technologique, médiatique, digitale, sociale, financière)
- Entreprendre des études au service de l'intérêt général (sur les écosystèmes, les méthodes, les différences culturelles, des prospectives et benchmarks)
- Soutenir la recherche sur le fundraising et la philanthropie, en faisant intervenir des philosophes, des sociologues, des économistes et autres scientifiques.

Un accélérateur afin de :

- Sensibiliser l'écosystème de l'intérêt général et des acteurs publics aux fondamentaux du fundraising et aux expertises et compétences à acquérir,
- Développer et transmettre la culture philanthropique (notamment auprès des jeunes générations) ;
- Rassembler et fédérer le monde du fundraising et de la philanthropie autour de projets communs, devenir un espace d'échanges sur le financement de l'innovation sociale, mettre en œuvre des projets expérimentaux grâce à des alliances et des partenariats avec des acteurs déjà très actifs sur le terrain ;
- Accompagner la montée en puissance des compétences des acteurs et la transformation des organisations.

Il inscrit pleinement ses actions dans le cadre de l'intérêt général philanthropique et peut être opérateur et redistributeur.



2.Fonctionnement interne du fonds

Conseil d'Administration : 9 administrateurs (au 13/10/2022)

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration comprenant au minimum 7 personnes, désignées comme suit :

- Sont désignées par la fondatrice les personnes suivantes :
 - Deux représentants de l'AFF choisis parmi son Conseil d'Administration : la Présidente ou le Président de l'AFF es qualité et un/une autre membre du Conseil d'Administration
 - Au moins deux anciens administrateurs de la fondatrice
 - Au moins deux personnes qualifiées dans les domaines d'intervention du fonds de dotation
- Un ou une représentant(e) désigné(e) en son sein par l'assemblée des mécènes.

Bureau

Nathalie BOUSSEAU
Présidente
(ancienne admin. AFF)

Eric Dutertre
Trésorier
(pers. qualifiée)

Nathalie LEVALLOIS
Secrétaire
(pers. qualifiée)

Administrateurs

Jonathan HUDE –DUFOSSE
(Président AFF)

Xavier DELATTRE
(Ancien admin. AFF)

Philippe DOAZAN
(Repr. Ass. mécènes)

Sandrine GOATER
(Pers. qualifiée)

Vincent CREHALET
(Admin. AFF)

Lisa FOUILLEUL
(Pers. qualifiée)

- **Planning CA 2022** (ordres du jour en annexe)
 - 13/01/2022
 - 14/04/2022 : CA de validation : approbation comptes, rapports d'activités
 - 30/06/2022
 - 13/10/2022

Assemblée des mécènes :

L'assemblée des mécènes est constituée de l'ensemble des mécènes qui le souhaitent ayant effectué une libéralité importante (don, donation) l'année en cours ou l'année civile précédente. Le montant minimal de cette libéralité est fixé, et si besoin réévalué, par délibération du Conseil d'Administration. •

Le niveau des dons est revu comme suit lors du CA du 13/10/2022 :

- Jeunes fundraisers de moins de 30 ans : 100 €
- Personnes physiques : 250 €
- Entreprises et autres Personnes Morales moins de 5 salariés : 500€
- Entreprises et autres Personnes Morales plus de 5 salariés : 1 000€

L'assemblée des mécènes en 2022 compte 23 membres (cf. liste en annexe).

Une dotation consommable :

- Conformément à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration acte le fait que la dotation est consommable : elle sera consommée pour couvrir les charges.
- Les dons non fléchés se retrouvent dans la dotation complémentaire.

Organisation :

- Mise en place des outils :
 - Réseau indépendant de l'AFF,
 - Liste de mécènes et base de contacts indépendantes.
- 3 salariés de l'AFF mis à disposition pour la première année (1,5 jour par mois) via une convention de mécénat signée entre l'AFF et Symmachia (cf. valorisation indiquée plus bas dans la partie comptes annuels) :
 - Yaële Aferiat, Directrice de l'AFF
 - Sylvaine Durivault, Responsable administrative et financière de l'AFF
 - Vivien Berger, Responsable marketing et communication de l'AFF



3. Rapports du fonds avec les tiers

Les actions de communication menées par le fonds (facultatif)

Liste des partenaires du fonds (obligatoire) :

- L'association Française des Fundraisers : fondatrice du fonds, met à disposition une partie de son personnel pour le fonds de dotation symmachia dans le cadre d'une convention de mécénat de compétence. L'AFF et Symmachia sont partenaires dans le cadre de l'étude prospective.
- L'IFMA, l'Institut Français du Monde Associatif dans le cadre d'une convention de mécénat portant sur la participation à un groupe de Travail sur « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations ».
- La Fondation Caritas qui a apporté son soutien financier au Fonds de dotation dans le cadre du programme PADA.

Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds (obligatoire) :

- Campagne emailing envoyée en octobre et décembre 2022
- Approche personnalisée de contributeurs, ayant par exemple généré le soutien de la Fondation Caritas



4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et leur montant

Le fonds de dotation a pour objectifs de répondre à ses missions en menant un certain nombre d'actions, à long terme (étude prospective et actions de partenariat avec l'IFMA) et à court terme (soutien aux petites associations).

L'année 2022 marque sera les premières actions du fonds.

3 actions ont été soutenues :

- Le programme PADA 2022/2023 financé à hauteur de 12 000 euros grâce au soutien de la Fondation Caritas
- L'étude prospective menée en partenariat avec l'AFF financée à hauteur 3 000 euros
- Le développement de la recherche française sur la philanthropie financée à hauteur de 2 500 euros via partenariat avec l'IFMA.

Action à court terme : Accompagnement des petites associations

- Contexte :
 - Cible prioritaire du fait de la crise sanitaire
 - Idée générale d'attribuer des bourses avec un accompagnement de formation
 - Plusieurs pistes évoquées : impact terrain, longévité de l'association, secteur...

- Programme d'Aide au Développement Associatif (PADA) :
 - Thématique de l'appel à projets 2022/2023 : en raison d'un environnement social et économique extrêmement difficile pour une partie de la population (conséquences de l'épidémie et de la guerre en Ukraine, inflation galopante), le Fonds Symmachia veut axer ce premier appel à projets aux associations qui œuvrent en faveur des personnes en grande précarité, que ce soit dans le domaine du logement, de l'éducation, de l'intégration, de l'accès à l'emploi et à la formation, en France.
 - Mécène : Fondation Caritas France
 - Contenu de l'accompagnement :
 - Une bourse de 1500 € accordés aux associations lauréates : cette bourse ne peut pas être utilisée pour des activités lucratives.
 - Accompagnement pendant 6 mois sous deux formes :
 - Un tutorat collectif et individuel :
 - Partie collective : 2 sessions sous forme d'un webinar et 3 sessions de co-développement (échanges entre le tuteur/la tutrice et les associations lauréates du programme).
 - Partie individuelle : échanges entre le tuteur/la tutrice et chaque association lauréate au lancement du programme et en fin de programme pour le bilan
 - Un accès gratuit à la base documentaire et aux petits-déjeuners de l'AFF.
 - Appel à projets :
 - Lancé en septembre 2022
 - Jury composé d'administrateurs et du mécène en octobre 2022
 - Lancement du programme en janvier 2023 (tuteur : Roland Raymond)

Actions à long terme :

Co-financement avec l'AFF de l'étude prospective 2033 : restitution en octobre et synthèse en novembre 2022

Une démarche menée par et pour les fundraisers

Si de nombreux secteurs d'activité ont de longues traditions de prospective, de l'énergie à l'agriculture, si divers acteurs du secteur associatif se penchent régulièrement sur les évolutions en cours et possibles du monde « non-marchand », le fundraising est rarement – voire jamais – le cœur du sujet des démarches d'anticipation. Pour mener cette première étude prospective sur l'avenir du fundraising et des fundraisers, il était donc indispensable de croiser autant de regards que possible. Plus de cent vingt fundraisers ont ainsi été mobilisés aux diverses étapes de cette démarche, en faisant une étude unique et ouverte menée par les fundraisers, pour les fundraisers. Le but ? Établir des scénarios pour le fundraising et les fundraisers à l'horizon 2033 qui proposent une vision de l'avenir

suffisamment « large » pour permettre à chacun, quelle que soit la taille, le secteur, ou la nature de son organisation, d'y reconnaître les enjeux auxquels il est confronté. Et de se préparer aux évolutions à l'oeuvre, d'éclairer ses décisions au présent.

De l'anticipation à l'action, une démarche en cinq étapes

L'étude Fundraising 2033, menée entre 2021 et 2022, a alterné des réunions de travail d'un Comité scientifique – rassemblant plus de vingt fundraisers d'horizons variés aux étapes clés de la démarche (validation du système prospectif, construction des scénarios, etc.) – ainsi que des ateliers élargis de recueil de matériau prospectif et des travaux de « back-office » (veille, recherches, préparation et synthèse des travaux de groupe) menés par l'équipe projet en interne à l'AFF.

Enjeux de développement

- Captation des donateurs dans un univers d'hyper-sollicitation et de concurrence renforcée.
- Élargissement du périmètre des causes et des offres d'engagement (financières et extra-financières), venues d'acteurs variés, décorrélées de l'argument fiscal et répondant à des attentes sociétales élargies.
- Maintien/développement des ressources dans une « chaîne de valeur de la générosité » en complexification (alliances, désintermédiation, « coproduction », etc.).
- Anticipation de la contrainte publique et de la pression sociétale poussant vers un fundraising environnementalement et socialement irréprochable.

Enjeux d'organisation et RH

- Reconnaissance du rôle stratégique des fundraisers dans la question élargie du développement : par la gouvernance et les autres services (coopérations internes).
- Implémentation de la culture de l'innovation et des outils de financement de la R&D dans le fundraising (nouveaux leviers de mobilisation de ressources, nouvelles offres, nouveaux outils...).
- Recrutement et fidélisation de talents plus complexes à appréhender ayant des parcours incluant des structures, voire des métiers, très divers au service du « sens » et de l'impact.
- Maîtrise de nouvelles compétences : compétences relationnelles et d'animation, gestion des activités génératrices de revenus, digital et data, outils financiers au service du développement associatif, etc.

Partenariat avec l'Institut Français du Monde Associatif (IFMA) :

- Lancement d'un groupe de travail sur le renforcement de la connaissance du couple philanthropie-associations :
 - Développer la recherche française sur la philanthropie

L'Institut a proposé à Symmachia de se joindre à un groupe de travail, dénommé « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations »

Ce groupe de travail a pour objet de qualifier et structurer les besoins de connaissance afin d'émettre des pistes de recommandations pour la recherche.

Les travaux du groupe feront l'objet d'une communication publique auprès des mondes associatifs, philanthropiques et académiques.



5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation¹

Dans le cadre du programme PADA, 4 bourses de 1 500 euros ont été attribuées à 4 associations :

- Chemins d'Enfances – 84, rue du Lycées, 92 330 Sceaux
- Clowns sans frontières – 70 b rue de Romainville – 75019 Paris
- ColoSolidaires – Résidence les Goélands, 42 Rue Ferdinand Buisson, 33130 Bègles
- Massa Jobs – 10, rue de marathon, 1303 MARSEILLE



6. Compte d'emploi des ressources (obligatoire si appel à la générosité publique)

Pas d'appel à la générosité du public



7. Comptes annuels du fonds de dotation

Les comptes annuels de l'exercice allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 font apparaître les éléments suivants :

- Les ressources de l'exercice s'élèvent à 19 737 € en 2022
- Les postes de charges s'élèvent à 19 737 € en 2022 et sont composées principalement par :
 - Les achats et services extérieurs : 6 032 €,
 - Les aides financières : 8 500 €,
 - Le report en fonds dédiés : 5 205 €,
- Les dotations aux amortissements et provisions en 2022 sont à néant €.
- Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 est à néant €.
- La trésorerie nette au 31 décembre 2022 s'élève à 28 840 €.
- Les fonds propres au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 11 372€.

Evènements post clôture

Néant

Valorisation du bénévolat, des prestations en nature

- **Valorisation des prestations en nature** : 3 salariés de l'AFF mis à disposition pour la première année (1,5 jour par mois) via une convention de mécénat signée entre l'AFF et Symmachia,
 - Yaële Aferiat, Directrice de l'AFF
 - Sylvaine Durivault, Responsable administrative et financière de l'AFF
 - Vivien Berger, Responsable marketing et communication de l'AFF
 - Pour l'année 2022 la valorisation des contributions volontaires en nature s'élève à 22 834,97 €.
- **Valorisation du bénévolat** : néant



8. Liste des financements reçus (dons, legs, libéralités...)

15 500 euros de dons et contributions reçus en 2022 :

- 3 500 euros de dons non fléchés : dotation complémentaire

- 12 000 euros de contributions de la Fondation Caritas pour le programme PADA

Les dons et contributions ont tous été faits par virements bancaires

	Montant de don reçu	date de versement du don	Nom	Prénom	Personne morale	Reçu fiscal établi	Destination du don
	500,00 €	06/10/2022	MELLIER	Laurent		23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	11/10/2022	MAILLOT	Marianne	Vision Philanthropie	23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	13/10/2022	DUTERTRE	Eric		23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	28/10/2022	BOUSSEAU	Nathalie		23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	04/11/2022	RAYMOND	Roland		23/12/2022	dotation complémentaire
	500,00 €	07/11/2022	GOATER	Sandrine		23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	17/11/2022	LEVALLOIS	Nathalie		23/12/2022	dotation complémentaire
	1 000,00 €	22/12/2022			Hopening	23/12/2022	dotation complémentaire
	250,00 €	31/12/2022	LHUILIER G	Marie-Eve		31/12/2022	dotation complémentaire
total 1	3 500,00 €						
	12 000,00 €	16/11/2022			Fondation Caritas	23/12/2022	programme PADA
Total 2	15 500,00 €						



Annexes

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Ordre du jour du Conseil d'administration
13 janvier 2022 de 12h à 14h
A distance

1- Retour sur la mission sociale

- Enjeux en lien avec le contexte Aff

2- Plan d'action 2022

- Actions à long terme : Axe étude et recherche
 - Planning de l'étude prospective (long terme)
 - Actions en lien avec l'IFMA
- Actions à court terme 2022
 - Accompagnement des petites associations : modalités à discuter

3- Nomination du commissaire aux comptes

.....

Ordre du jour du Conseil d'administration
14 avril 2022 de 12h à 14h
A distance

1. Approbation du rapport d'activité comprenant le rapport financier

2. Approbation des comptes annuels et présentation du rapport du CAC

3. Gouvernance

- Renouveau des mandats de Sandrine Goater, Jonathan Hude-Dudossé et philippe Doazan
- Départ de Ann Avril de la Présidence de l'AFF et remplacement à compter de l'AG du 3 juin
- Identification de nouveaux administrateurs potentiels
- Un poste à pourvoir : Trésorier

4. Plan d'action et BP 2022

Et projection sur 3 ans

.....

Ordre du jour du Conseil d'administration
30 juin 2022 de 12h à 14h
A distance

1- Point gouvernance post AG AFF

- Entrée d'un nouvel administrateur AFF ?
- Autre : Eric Dutertre

Notes sur gouvernance

- Demander à Jonathan de rester trésorier AFF au moins jusqu'à ce qu'on ait identifié un successeur
- Trouver un entrant dans les administrateurs Aff

2- Point sur le projet petites associations :

- Modalités d'accompagnement du projet petites associations
- Sélection des dossiers pour trouver 5 lauréats
- Etalement de la durée du programme pour permettre de collecter les 12 000 euros (coût du projet)

3- Point avancée sur l'étude prospective et possibilité d'approfondissement

.....

Ordre du jour du Conseil d'administration
13 octobre 2022 de 12h à 14h
A distance

1- Point gouvernance

- Election : Entrée d'une nouvelle administratrice : Lisa Fouilleul
- Recherche d'un(e) trésorier(e)

2-Point sur les projets

- Projet petites associations - PADA
- IFMA et la proposition d'étude

3-Fundraising et BP 22-23

- Ticket d'entrée minimal à l'assemblée des mécènes à acter
- Point sur le Fundraising et les budgets des projets 2022 et 2023

ANNEXE 3 : LISTE DE L'ASSEMBLEE DES MECENES AU 31/12/2022

Nom	Prénom	Personne morale	année 1	année 2
AVRIL	Ann		2021	2022
BOUSSEAU	Nathalie		2021	2022
DE COLOMBE	Barbara		2021	2022
DEGOUTTE	Corinne		2021	2022
DELATTRE	Xavier		2021	2022
DESTREE	Jean-Marie		2021	2022
DOAZAN	Philippe	Entreprise individuelle Philippe Doazan	2021	2022
GLEYZE	Gilles		2021	2022
GOATER	Sandrine		2021	2022
HUDE-DUFOSSÉ	Jonathan		2021	2022
LEVALLOIS	Nathalie		2021	2022
LHUILIER GHEMAR	Marie-Eve		2021	2022
LOOCK	Olivier		2021	2022
MAILLOT	Marianne	Vision Philanthropie	2021	2022
MARADEIX	Marie Stéphane		2021	2022
MELLIER	Laurent		2021	2022
SACCO	Anne-Marie		2021	2022
THERET	Frédéric		2021	2022
RAYMOND	Roland		2021	2022
ECHEVARRIA	Joël		2021	2022
DUTERTRE	Eric			2022
		Hopening		2022
		Fondation Caritas		2022